

Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Ententes Signatre Innovation

Tableau de suivi des projets

Montant de l'entente	1 735 872 \$
Montant engagé	- \$
Montant dépensé	- \$
Solde	1 735 872 \$

Nom de la MRC **MRC de Beauce-Sartigan**

MRC	2021-2022	Nom de l'organisme	Type d'organisme	Courte description du projet	Type de projet	Montage financier du projet								Données de l'organisme				Projet terminé
						Coût total du projet	Montant accordé volet 3			Autre contribution de la MRC	Contribution du bénéficiaire	Autres aides publiques	Autres contribution privée	Nombre d'emploi avant le projet	Nombre d'emploi après le projet	Chiffre affaires avant (entreprise privée)	Chiffre affaires après (entreprise privée)	
							Montant total V3	MAMH FRR V3	Apport MRC (20%)									
MRC de Beauce-Sartigan																		
MRC de Beauce-Sarti 2021-2022		Dancause	Entreprise privée	Élaboration signature innovation	Planification et concertation	22 989 \$	22 989 \$	17 991,00 \$	4 998,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2	0			
MRC de Beauce-Sarti 2021-2022		MRC Beauce-Sartigan	Organisme municipal	Frais de gestion	Frais d'administration de l'entente (MRC)	2 289 \$	2 289 \$	1 831,00 \$	458,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3	3			
MRC de Beauce-Sarti 2022-2023		MRC Beauce-Sartigan	Organisme municipal	Frais de gestion	Frais d'administration de l'entente (MRC)	5 000 \$	5 000 \$	4 000,00 \$	1 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	3	3			

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue à Saint-Georges, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

Mme Vanessa Roy	La Guadeloupe	M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Léon Drouin	Lac-Poulin	M. Michel Breton	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Alain Veilleux	Notre-Dame-des-Pins	Mme Karine Champagne	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Doyon	Saint-Benoît-Labre	M. Yvan Paré	Saint-Martin
M. Gabriel Giguère	Saint-Côme-Linière	M. François Morin	Saint-Philibert
Mme Marie-Josée Plante	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Sylvain Veilleux	Saint-René
M. Camil Martin	Courcelles-Saint-Évariste	M. André Lapointe	Saint-Simon-les-Mines
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Alain Chabot	Saint-Théophile

Tous formant quorum sous la présidence de M. Dany Quirion, préfet.

RÉSOLUTION 2024-03-051

ADOPTION DU RAPPORT FRR VOLET 3 2023

Attendu le dépôt aux maires du rapport du Fonds Régions Ruralité, volet 3;

Attendu que le conseil des maires a pris connaissance du rapport et qu'il s'en estime satisfait;

Attendu que ce rapport doit être approuvé par le conseil pour sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par monsieur Alain Veilleux, appuyé par monsieur François Morin et résolu unanimement, d'approuver le Rapport d'activités 2023 du Fonds Régions et Ruralité, volet 3, tel que déposé et d'en autoriser sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Extrait certifié conforme
ce 25 mars 2024**



Eric Paquet, directeur général